

## Deuxième café citoyen de la municipalité de Rauzan du samedi 30 septembre 2023.

### Compte-rendu de Sarah Baro

Cette édition a été marquante par le nombre de participants : six élus et 24 administrés. Monsieur le maire Patrick Nardou accueille les participants et les remercie de leur intérêt pour la vie de la commune.

Des présents au premier café regrettent qu'il n'y ait pas eu de compte-rendu.

Une question est posée concernant le panneau de lieu-dit de la Pimpinelle. L'adjoint, Christophe Villier, répond et annonce qu'il est en charge de l'adressage avec d'autres conseillers. En résumé, l'obligation légale demande l'application de précisions numériques pour les adresses et de simplification générale des noms de rue, avec diminution des lieux-dits. Cela doit simplifier, à terme, les courriers postaux, les livraisons et l'accès des secours d'urgence. Sera fixée dans ce but une réunion publique dont l'annonce sera faite cet automne.

Une question concernant les adresses professionnelles est posée ; il s'agit d'un gîte. Les indications satellites et publicitaires devraient suivre ces modifications de l'adressage. Dans les nouvelles possibilités de choix de noms de rues ou autres, une remarque est faite pour penser à donner des noms de femmes, des personnalités édifiantes, pour une authentique alternative exemplaire pour la jeunesse et tous.

Christophe Villier répond qu'il est à l'écoute mais que les consignes premières sont de conserver les noms historiques. Bernard Martin, conseiller, précise que pour les secours on peut trouver sur Google maps longitude et latitude, ce qui peut faire gagner du temps dans certaines zones d'habitations imbriquées et de noms proches. Christophe Villier confirme que certaines zones rouges sont repérées et que l'audit fait, des solutions émaneront du groupe de travail. Le délai court jusqu'au mois de février.

Les personnes peuvent trouver une aide à France Service de qualité pour des questions administratives. La qualité de l'accueil est saluée par le maire, une élue précise l'importance du service double que l'on a encore à ce jour, La poste et France service. Elle invite les usagers à les utiliser.

- Une rauzannaise demande à avoir un plan du village.
- Une autre demande que le site de la mairie soit amélioré. Les dates de conseils sont peu visibles et les comptes-rendus également.
- Il faut ralentir le défilant et annoncer les dates des futurs conseils.
- Aire de jeux très bien perçue mais nécessité de concevoir un ombrage. L'adjointe qui s'occupe de cette commission enfance et jeunesse Nadia Zariouh répond que des plantations doivent suivre, mais la proposition de canisses légers et de couts modestes est faite par une administrée. Monsieur le maire apprécie que le city stade plaise à tous, ainsi

que les nouveaux jeux. Il répond que le besoin d'une maison des jeunes est connu et étudié, peut-être dans les anciens vestiaires du même demi-terrain. Une nouvelle possibilité est évoquée par la même personne. Il s'agit de reconvertir des containers en habitat, moyen écoresponsable et peu coûteux.

Nadia Zariouh évoque les souhaits des jeunes remontés par une consultation générale de la précédente équipe municipale dont François Silva évoque les nombreux et parlants retours ; il s'agit d'un skate park pour les attentes des jeunes sportifs. Dans la salle, de nombreuses craintes remontent de plusieurs présents concernant les nuisances sonores qui émanent de skate park ou même de boulodrome...Monsieur Bernard Martin rassure : les bruits varient selon les matériaux utilisés et il préconise, pour le silence et la sécurité, tout comme la résistance, l'utilisation du béton. La logique d'emplacement serait à côté du city stade, fermé le soir et sous vidéosurveillance. Les importants coûts nécessitent des subventions...

François Silva évoque les autres attentes de la jeunesse et des familles via le questionnaire spécifique du collège et celui destiné à tous les rauzannais. Il s'agit d'une maison des jeunes, d'une ludothèque, d'un conseil des jeunes.

Une personne ajoute l'attente d'une école de musique. Il y a eu, à un moment des cours de musique grâce à l'intercommunalité les mercredis dans l'enceinte du collège Pierre Martin précise Sarah Baro.

Le maire reprend la parole et annonce tenir compte des attentes et que dans ce contexte deux locaux ont été acquis, l'un derrière l'office de tourisme, l'autre rue Neuve à destination du SIRP. Il évoque être à la recherche d'un troisième lieu...

La communauté de communes propose des bibliothèques mais complication d'utilisation par rapport aux mobilités.

- Une rauzannaise parle des déjections des pigeons véritables nuisances quotidiennes pour tous les habitants demeurant à proximité des différents groupes et sous les volées des oiseaux. Le village et le site du château en font les frais. Beaucoup sont excédés.

- Quelqu'un demande pourquoi le donjon n'est plus éclairé.

- Un autre parle des besoins de parking.

Le maire dit avoir décidé que tous les conseillers devaient faire partie de la CAB (commission d'aménagement de bourg).

Bernard Martin précise la volonté de transformer la place devant le château, pour les manifestations et marchés. Il pense que l'hôtel restaurant du château serait en mauvais état. Et évoque la présence de deux caves très anciennes. Les cinq bureaux d'études sollicités travaillent et vont proposer des adaptations concrètes pour l'amélioration du village.

Il y aura un planning de trois réunions publiques annoncé longtemps à l'avance.

Une remarque remonte que la vision engageante pour le tourisme ne doit pas se faire au détriment du bien-être des habitants. Et que les besoins de logements des associations sont plus importants.

François Silva précise que des architectes consultés pour cette acquisition n'évoquaient pas un mauvais état. Des responsables de projets consultés entre autres la chambre de commerce avaient approuvé l'installation d'un point restauration, salon de thé ; géré par un commerçant ou des associations. Sarah Baro complète qu'une conservation partielle du bâtiment pourrait correspondre aux besoins d'espaces communautaires...François Silva précise qu'un bâtiment à destination d'accueil de public est vide et inutilisé sur la commune de Raizan. Sarah Baro confirme avoir demandé l'accord d'utilisation de ces locaux

appartenant au syndicat d'électrification, à Monsieur César. Accord validé en présence de François Silva et de la secrétaire de mairie, Me Rouvroy.

Cela, c'est passé juste avant son accident. Et malgré cet accord, l'élue en charge du syndicat a opposé un refus à l'utilisation par la commune. C'est violent, et frustrant pour les habitants de Rauzan ; exprime la maire par intérim de la précédente mandature.

Bernard Martin reprend le sujet des pigeons et explique que les solutions sont trouvées et prévues ; installation de picots sur certains bâtiments et fils électriques, construction d'un pigeonnier en hauteur et permettant de tourner certains œufs pour stériliser et réduire le nombre de pigeons.

Au sujet des chats, des quartiers ont leurs représentants de la protection féline, et quatre chats errants ont été stérilisés.

- Des personnes évoquent la nuisance très importante causée par les moustiques. Il leur fait réponse que le sujet sera étudié.

- Une personne parle du problème de l'annonce faite à la maison de santé concernant le possible départ des praticiens.

L'inquiétude est générale et concerne toute la population, insistent d'autres participants...

Monsieur le maire répond que la mairie loue la maison de santé avec un bail collectif.

Le bail passé contenait un blocage d'augmentation pendant 5 ans, et un déblocage de

l'indice était prévu au mois de mars. Avec l'augmentation des tarifs de l'électricité et les

départs de certains spécialistes le collectif des praticiens est revenu vers les élus. Christophe

Villier reprend.

Le conseil municipal a proposé de reprendre à son compte les parties communes qui sont très grandes et les parties non louées comme le cabinet de kinésithérapie auraient six mois de tarification suspendue.

Devant leur message fort d'affichage et de communication de cette considération de non résolution de leurs problèmes. Les soignants demandent des changements de bail et passer en contrats individuels.

Monsieur, le maire dit que c'est un ultimatum, et qu'il a accédé à leurs requêtes car notre

commune ne peut se passer des médecins et des autres praticiens. Il y a beaucoup de

concurrence pour trouver des soignants dans notre secteur et que cet établissement est

agréable. Certains se disent déçus que les tentions soient telles et sous cette forme, mais le

retour général est positivement soulagé. François Silva pense que le problème est mal traité depuis longtemps. Des présents veulent des réponses et pas d'analyse.

-Les poubelles ne sont pas rentrées à certains endroits, gênant ainsi le passage et

entraînant de mauvaises odeurs et des proliférations de mouches. Monsieur, le maire fera

passer un courrier de rappel pour éviter cela. Une tournée est envisagée pour les déchets

verts et des bacs enterrés collectifs pourraient être installés, à trois emplacements, confirme

Christophe Villier.

Monsieur, le maire remercie l'assemblée.

**Le prochain café citoyen est fixé au samedi 25 novembre prochain.**